## MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, LUNDI 24 MARS 1851.

Première Page :-- Les Catholiques de Hollande en 1850.—Chambre Française.
Feuilleten:—Voyages au Canada et Nau-

frage du R. P. Crespel, en 1736.

[L'article qui suit avait été commencé avant l'incendie de l'atelier du Moniteur Canadien et à la suite de la reproduction, par cette feuille, d'extraits d'un mandement de Mgr. l'Archevêque de Paris sur la conduite du clergé en matière politique. Ces extraits étaient accompagnés des commentaires du National, commentaires très-mensongers, trèsinjurieux au clergé et même à l'Eglise. Le Moniteur Canadien, à sa réapparition, se scandalise du silence que nous avons gardé, sans pourtant nous signaler nommément, et il insinue que nous voulons mettre la lumière sous le boisseau et cacher la vérité. Le Moniteur aurait pu attribuer un motif plus noble à notre conduite; nous laissons à sa gentilhommerie à deviner pourquoi. Aujourd'hui qu'il renait de ses cendres, nous continuons le travail que nous avions laissé dormir sur nos galées.]

## Le National et un Mandement

Le Moniteur Canadien nous apprend, dans son numéro du 28 février, que le National (journal Parisien, con me on sait) a en la salutaire inspiration de lire un Mandement d'Evêque. Pieuse lecture, sans doute, pour le National! Il est permis de croire qu'il a da s'y décider pour des raisons tout aussi chrétiennes que celles qui pourraient induire le Diable à user d'eau bénue. Car, on sait que la religion d'un évêque et celle du National sont positivement à l'état d'antipodes. Ce n'est pas nous qui prononçons ce jugement, c'est le fameux journal lui-même; et nous sommes en mesure de produire textue!lement le passage où il déclarait récemment qu'il n'était pas catholique.-Un tel aven de la part d'une feuille qui ne se rattache à aucune secte chrétienne, fait assez juge quelle peut être la religion du National!

Mais qu'est-ce donc, lecteur, ? Est-ce que Mgr. l'Archevêque de Paris, désireex d'avoir pour lui le concours du National lui aura fait adresser lui-même le précieux document ?-Si on en juge par les saintes interprétations dont le journal en question a annoté les passages tronqués qu'il en a cités, Mgr. l'Archevêque a du être, tout autant que nous, émerveille de la sympathie chaleureuse que lui donne un si etrange ami. Toujours est-il que le National a lu un Mandement d'Evêque, voire d'Archevêque!! Mais nous avons la témérité de croire que la lecture comme la reproduction partie le de ce document, a dû être motivée par la joie qu'éprouvait le nouveau Saint-Père d'accompagner d'une glose de sa façon le texte de son vénérable Auteur. Et en ceci, le Natianal n'est pas sans imitateurs.

Quoiqu'il en soit, nous qui recevons toujours avec respect les Mandements d'Evêques. à commencer, comme de droit, par ceux des Eveques du Canada spécialement chargés de nous donner une direction conforme aux circonstances où nous pouvons nous trouver, nous allons mentionner les principaux passage du Mandement de Mgr. Sibour, en les accompagnant de quelques réflexions, propres à nentraliser autant que nécessaire le poison que recèlent les gloses de certaines feuilles irréligieuses.

## Extraits du Mandement de Mgr. l'Archeveque de Paris.

" Depuis soixante ans, nos très-chers Coopérateurs, la société est ébranlée jusque dans ses fondements. On di-rait que la terre a tremblé sous elle : elle oscille continuellement au milieu de secousses terribles, qui se succèdent à de courts intervalles, et tout en aspirant sans cesse à se rasseoir sur ses bases, elle n'y est point parvenue, elle ne peut trouver le repos. Ou bien, pour employer une autre image, qui peint peut-être encore mieux notre triste situation, l'Europe est comme un navire lancé sur la mer agitée, et abandonné à la fureur des flots sans pilote, sans boussole, marchant dans la plus profonde obscurité à travers les écueils et presque à l'aventure, vers un point

glise devait naturellement recevoir le contrecoup de ces gase devait naturement revenue de contrectual de ces agitations. On a vu cet autre vaisseau mystique, qui porte nos destinées éternelles, souvent battu par les orages, exposé aux plus grands langers, et comme englouti par ces mêmes flots qui semblaient emporter dans l'abîme la société tout entière. Il se serait perdu plus d'apre fois, société tout entière. s'il pouvait se perdre; mais la barque, où Jéaus-Chrisi parait dormir au milieu de la tourmente, ne peut périr :

car celui qui semble sommeiller est le maître des éle-ments, et il commande, quand il le veut, à la tempête. "Cependant la dernière révolution, qui a ébranlé si fortement l'ordre social en France, n'y a pas même atteint l'Eglise. Elle a pu contempler, comme d'un port assuré, les vagues furieuses, menaçant de détruire tout ce qui faisait l'orgueil de notre civilisation moderne. On l'a vue même, au milien du bouleversement politique, et a l'extrême surprise du monde, non-seulement calme et se-reine, maitresse d'elle-même, mais encore respectée, entourée des hominages et des bénédictions d'un grand peu-ple dans l'ivresse de la victoire. Oh ! ç'a été un beau moment pour l'Eglise! etc., etc.

Ici Mgr. Sibour exprime de tristes pressentiments et entrevoit des épreuves nouvelles, à la vue des ferments de discordes qui travaillent le monde: il a préhende encore plus comme Evêque que comme citoyen. En face d'un avenir plein d'incertitude, il vent donner à ses prêtres de sages conseils qui les dirigent au milieu des périls. Ces conseils il les trouve tracés dans un décret du récent Concile de Paris, providentiellement réuni pour donner des règles de sagesse propres à aider le Clergé du diocèse à conjurer les dangers qui le menacent. Alors il cite ce document, qui est comme suit:

DECRET SUR LA CONDUITE QUE DOIT TENIR LE CLERGE DANS LES AFFAIRES POLITIQUES.

Tout le monde sait combien il importe au salut des annes que les ecclésiastiques soient toujours extrêmement attentifs à tenir, dans les affaires politiques, une conduite qui réponde au caractère sacerdotal, et au but de leur ministère. L'esprit qui dirige l'Eglise au milieu des chan-gements si fiéquents des choses humaines, nous est clairement indiqué dans la Constitution Sollicitudo Ecclesiarum, donnée par le Pape Grégoire XVI d'heureuse mémoire, le 5 août 1831. Le Souverain-Pontife y affirme nettement, qu'au milieu des révolutions des empires, le Siége apostolique ne se laisse point entraîner par l'esprit des partis mais cherchant uniquement ce qui se rapporte à Jésus-Christ, n'a devant les yeux, comme fin dernière de ses consells, que ce qui peut conduire les peuples plus facile ment à la félicité spirituelle et éternelle, et que jamais des considérations humaines ne lui font abandonner la cause

de l'Eglise.
Guidés par le même esprit et marshant sur les traces de l'Eglise, nous exhortons vivement tous les prêtres, et ceux surtout qui remplissent les fonctions du saint ministère, à se tenir sagement en dehors des partis divers, et à ne se laisser jamais détourner du soin des âmes par les difficultés des temps et des révolutions politiques.

Dispensateurs des mystères de Dieu, gardons-nous de nous embarrasser dans les affaires du siècle, de peur d'attirer le blâme ou de susciter des obstacles à notre divir ministère. Qu'aucun de nous ne mêle rien de la politique à la prédication de la parole divine. Admettons égadue à la predictation du sacrements tous ceux qui se présentent, quelles que soient leurs opinions politiques, pourvu qu'elles ne soient point opposées aux doctrines de l'Eglise catholique, et qu'ils aient le désir et la volonté de bien vivre. Que le prêtre, l'homme de Dieu, sache qu'i se doit à tous ; et, comme un père à l'égard de ses cn-fants, qu'il se montre à tous plein de douceur. Du reste, dans les cas difficiles qui peuvent se présenter, que les prêtres, et surtout ceux qui ont charge d'âmes, ou demandent à leur Evêque une règle de conduite, ou observent avec respect celle qu'il leur a déjà tracée.

Le sens de ce décret est facile à saisir. Le Saint Siège se tient en dehors des partis politiune révolution remplace un gouvernement ou bour continue ainsi: une forme de gouvernement par une autre, le Saint Siego n'abandonne pas, pour cela, la cause de l'Eglise, mais il se met en rapport avec le gouvernement de fait et régulier que la nation s'est donné.

Les Pères du Concile de Paris veulent que, pour suivre cet esprit de l'Eglise, les prêtres et surtout ceux qui ont charge d'ames, se dans la sphère qui touche aux choses divines, tiennent en dehors des partis et qu'ils admet- elle domine de là les sociétés purement hutent indistinctement aux sacrements les indi- maines, où s'accomplissent ces catastrophes vidus des diverses opinions politiques, pourvu dont le bruit et l'agitation ne montent pas jusqu'elles ne soient point opposées aux doctrines de qu'à elle. Comme ces montagnes, qui por- les conducteurs égarés des nations lui ont tral'Eglise. Il résulte clairement de cette dernière expression, que le Concile. en condam- la région des orages, elle trouve la paix et la injustifiables, un cercle beaucoup trop rétréci. tion de vouloir faire une loi aux fidèles de leurs opinions politiques, condamne aussi ces leurs opinions politiques opinio gueux qui conspirent tous ensemble pour dé-gueux qui conspirent en pour faire entendre la voix de l' gueux qui conspirent en de le co toutes les formes de gouvernement qui ne sont respect dû à Dieu et à ses saintes lois. " Elle pas celles qu'ils rêvent. Il résulte évidemment, sait d'ailleurs que le bonheur même temporel disons-nous, de la restriction posée par le Con- des peuples... n'en découle pas nécessairecile, qu'on peut être criminel à cause de ses ment...; que la misère et la révolte, l'oppres-

sement repoussés par les ultra-démocrates de procurer à une nation toutes les libertés honce siècle. Ils veulent que le rationalisme pur soit l'unique guide en politique, tandis que le Concile de Paris inculque bien clairement qu'en cette matière, i y a une foi et une autorité qu'il n'est pas permis de mépriser sans être criminel. Les journaux qui nous reprochent d'avoir tardé à reproduire le Mandement de l'Archevêque de Paris, se sont bien gardés de citer l'important passage que nous venons de commenter. Pourtant ce passage est décisif. Et puis l'il lustre Prélat n'ayant eu en vue que de déveopper le sens du décret précité, ce serait user le supercherie, " mettre la lumière sous le boisseau et cacher la vérité " que de soustraire a partie de ce décret qui suffit pour clore toute discussion, avec nous du moins. Car, nous l'avons déjà dit en d'autres circonstances, nous en sommes exclusif pour aucune forme de gouvernement, et nous regardons la forme républicaine comme noble et grande. 'Seulement, nous refusons aux peuples le droit de renverser leurs gouvernements par l'insurrection, aussitôt qu'ils s'imaginent qu'une autre forme conviendrait mieux à leurs intérêts. Nous croyons que c'est là une de ces opinions politiques opposées aux doctrines de l'Eglise.

Avant cité textuellement le décret qui se lit plus haut, Mgr. Sibour le développe et le confirme. Suivant la marche du Concile ni-même, il commence par fixer l'attention sur le caractère et la mission de l'Eglise:

" Vous le savez, dit-il, N. B. C. Coopéraeurs, parmi les sociétés établies sur la lettre, ane seule est vraiment stable et permanente...: c'est l'Eglise que Jésus-Christ a fondée et mu'il sontient de sa main divine. Tout, autour l'elle, s'agite et passe." Les peuples, les trônes et les empires, les formes des gouvernements... disparaissent, emportées par le fleuve du temps, ou par les désastres de la guerre, ou our les tempêres des révolutions... "Le que 'Eglise a vu jusqu'ici, elle le verra jusqu'à la fin des temps...-" Pourquoi cela?" Parce que le monde moral, avec ses intérêts, a été abandonné aux instabilités du cœur de l'homme, c'est à-dire au jeu de toutes les passions. Or, ces passions, qui excitent les mouvements les peuples, sont, hélas! bien loin de s'étein-" Elles semblent, au contraire, grandir et s'enflammer tous les jours davantage." Les volontés humaines, si mobiles de leur nature, plus fières que jamais de leur liberté, ne reconnaissent plus on ne veulent plus suivre les principes qui pourraient en régler l'action. Elles sont devenues impatientes du jong de toute loi, et rejetant l'obéissance comme une gnominie et une faiblesse, elles n'ont plus de nuissance que pour le désordre et l'anarchie. De là ces formidables chocs des passions, de là le turnulte des sociétés, de la le bouleversement des empires."

Après ces grandes réflexions qui, jointes à a peinture qu'il a fuite d'abord de l'état de la société depuis 60 ans, donneraient tant à méditer à cette fourmillière de politiques imberques, dans le gouvernement de l'Eglise. Si bes, s'ils étaient capables de méditer, Mgr Si

" Mais comment, parmi ces ruines qui se précipitent les unes sur les autres, l'Eglise. ionissant d'une sorte d'immutabilité divine, est-elle toujours debout, toujours la même? L'Eglise est inébranlable au milieu de tant de commotions, parceque, fille du ciel, sans être nourtant étrangère à la terre, vivant toujours

opinions politiques, et que l'Eglise à le droit de sion et la tyrannie sont possibles avec tout décider si telles doctrines sont conformes ou système social et sous tous les régimes; que

nêtes, toutes les garanties désirables de félicides Etats ne l'intéressent que par leur rapport avec la religion et son exercice.

" Nous vous l'affirmons donc de la part de Dieu: non, l'Eglise de Jésus-Christ n'à point été établie en faveur de tel ou tel gouverne-

Après ce passage, que nous avons reproduit textuellement, ainsi que celui qui précède, en omettant seulement ce qui n'est que pur développement, l'Archevêque s'exprime ainsi :

"Or, l'Eglise se personnifie dans le prêtre. C'est par lui que son action divine sur les hommes se fait sentir. La conduite de l'Eglise doit donc être ici, comme toujours, le modèle et la règle de la nôtre. Nous devons, en quelque sorte, participer à son immutabilité au milieu des or-ganes du siècle ; et de même que, dans la distribution de ses lumières, de ses grâces, et de ses consolations, elle ne s'inquiète aucunement des diverses formes de gouver-nement adoptées par les peuples divers comme les mieux appropriées à leurs mœurs et à leurs besoins ; de même aussi, nous, ministres de Dieu, dans l'exercice de nos fonctions sucrées, devons-nous ne faire acception de personne, et nous montrer également dévoués à nos sembla-bles, toujours prêts à sacrifiers notre vie même pour chacun d'eux, sans distinction d'opinion, ni de partis politi-

cun d'eux, sans distinction d'opinion, ni de partis politiques, nous faisant tout à tous, ainsi que le veut le grand apôtre, afin de les gagner tous à Jésus-Christ, s'il est possible.

"Mais il faut nécessairement pour cela, nos très-chers coopérateurs, que, dans notre conduite avec les fidèles, nous demeurions étrangers à ces opinions, à ces partis, quelles que soient d'ailleurs nos convictions et nos sympathies. Le prêtre qui, dans sa vie sociale, dans ses rappathies. Le prêtre qui, dans sa vie sociale, dans ses rap-ports officiels et journaliers avec le monde, se mêlerait aux débats passionnés de la politique; celui surtout qui, dans l'accomplissement des devoirs de son saint ministère, et particulièrement dans la prédication de la parole divine, la transformerait en une espèce de tribune, ou seulene, la transformerait en une espèce de tribune, ou seulement s'y permettrait des allusions plus ou moins directes
aux affaires publiques et à ceux qui y prennent part, celui-là aurait bientôt compromis, avec son caractère de
prêtre, les intérêtsaugustes de la religion; celui-là, frappant lui-même su foi et son zèle de stérilité, rendrait d'avance infructueuses toutes les œuvres de son sacerdoce,
au moins à l'égard de ceux dont il aurait froissé les sentiments, par ces démonstrations dès lors plus coupables
encore qu'intempestives, véritablement criminelles, aux
yeux de Dieu comme aux yeux des hommes.

A la suite de ces principes, Mgr Sibour en vient aux conséquences:

"Sans vouloir examiner, dit-il, ce qui peut convenir ailleurs, et uniquement préoccupé de la position presque toujours exceptionnelle de notre diocèse, non-sculement nous exhortons nos bien-aimés Fils dans le sacerdoce à ne se point présenter comme candidats pour nos assemblées politiques aux prochaines élections, mais nous croyons devoir .... le défendre expressément à tout prêtre de notre diocèse.... ayant charge d'âmes.

"La présence des membres du Clergé dans 'Assemblée constituante, et même dans l'Assemblée législative qui l'a suivie immédiatement, pouvait s'expliquer par la gravité, par l'étrangeté [des circonstances où elles furent convoquées.. "Alors, tous les partis semblaient s'être effacés dans une volonté unanime, celle de sauver le pays.." Mais aujourd'hvi la position ne nous semble plus la même. "L'union a cessé... les partis se séparent, se mesurent,

Ces considérations ne renferment pour nous rien de neuf; et, pour preuve, nous n'avons qu'à citer ce une rous écrivîmes,il y a deux ans, voyez le numéro des Métanges Religieux du 19 janvier, 1849) au sujet d'une lecture donnée devant l'Institut Canadien par l'un de nos plus profonds penseurs et de nos meilleurs ecrivains En refusunt d'accepter pour le clergé le sceptre de la politique démocratique qu'on semblait vouloir lui déférer, nous nous exprimions ainsi :--

Le prêtre joua autrefois un grand et utile rôle dans le drame social. — Depuis longtemps Je ne demanderai pas grâce pour ces grands pécheurs que le lectureur fingelle avec une rides du clerge français qui on incepte des cides du clerge français qui on transfe son sens, quand il reproche au prêtre d'accepveut que se mettre en dehors du grand tour-billon de la politique du temps. Il pousse see que la terre de la présent n'est peut être billon de la politique du temps. Il pousse ses conclusions jusqu'à l'extrême, quand il croit d'ecclésiastiques dans le Congrès des Etats que le prêtre n'a plus d'action que le prêtre n'a plus d'action que sur l'internation de la perfection. On ne le congrès des Etats que le prêtre n'a plus d'action que sur l'internation de la perfection. que le prêtre n'a plus d'action que sur l'individu, et qu'il ne mêle pas l'action qui lui est communs aux autres citoyens, c'est faire propre à cette multiplicité de forces motivier propre à cette multiplicité de forces motrices qui tiraillent en divers sens l'humanité parcontraires à la vérité qu'elle a mission d'enle christianisme... peut seul, avec le temps, ce qu'il n'est pas là au milieu du conflit heurçant. à travers les écueils et presque à l'aventure, vers un point du conflit heur-inconnu, où il espère trouver le salut et le calme. L'E- seigner. Or, ces principes là sont dédaigneu- améliorer le sort des classes labourieuses et tant et poussant de l'épaule ses adversaires. Il

se trompe quand il juge que le prêtre anjourd'hui limite son action à la morale privée, et té."C'est pourquoi. . les diverses constitutions qu'il ne peut diriger le mouvement religieux, dont il dispose, dans des vues de progrès social et humanitaire. M. le lectureur aura raison si les hommes appelés à remuer le levier populaire, et à administrer les intérêts sociaux, no paraissent plus là où le prêtre exerce une action, non pas seulement individuelle, mais bien collective sur les grands comme sur les petits, sur la société entière. Mais, que l'incrédulité ou l'indifférence fasse place à la foi des temps anciens; que du haut de la chaire le prêtre répète, devant une sociéte croyante, la parole d'amour, qui tomba une première fois d'une bouche divine; en d'autres mots, qu'il prêche simplement l'Evangile, et il ne manquera pas de redevenir le grand ressort qui communiquera le mouvement à l'humanité.

Voyez quelle étonnante action le christianisme'à son origine exerça sur la société, mesure qu'il put s'y infiltrer et la pénétrer. Or cette action il l'exerça par la force intrinséque le ses enseignements. A mesure que les nations devinrent chrétiennes, les lois comme

es mœurs se modifièrent sur le type chrétien. Le droit des gens, l'ordre politique, l'ordre civil, tous les rapports des hommes entre eux sentirent l'influence de ces dogmes qui font de la fraternité et de l'amour mutuel, un précepte marchant de pair avec le précepte de l'amour de Dieu lui-même. Aujourd'hui, si le foyer sacré de l'amour fraternel est presque éteint, c'est que le christianisme en deuil l'eut adresser aux peuples ingrats cet amer reproche: "J'ai élevé des enfans, et ils m'ont méprisé."(Isaie.2.)Selon la gran le penséed'un grand écrivain de l'époque, l'Eglise est comme l'incarnation permanente du Fils de Dieu, pour perpétuer dans la suite des siècles l'œuvre du Sauveur. Or, le prêtrec'est la personficunt tion de l'action de l'Eglise. L'action du prêtre, ce doit donc être l'action du Christ lui-même.

Hé bien, le Christ ne se fit pas le tribun des peuples opprimés; il ne fit pas entendre so voix dans l'enceinte bruyante et tumultueuse oû se dressent les tribunes politiques. Pourtant, il devait avoir des entrailles pour tant de nationalités dévorées par ce Minotaure qu'on appelait l'Empire Romain. Il devait avoir des entrailles pour s'attendrir aux lamenta-tions de tant d'esclaves qui rongeaient, avec désespoir, leur pesantes chaînes. Cependant que fit-il? Il se contenta d'enseigner aux opprimes comme aux oppresseurs, aux esclaves comme a leurs tyrans, à s'adresser Dieu en lui disant: Notre Père. Voilà ce qu'il fit pour établir la fraternité, l'amout. Que fit-il pour inculquer les principes du pou voir et du devoir? Pour l'éducation des gouvernants, il prononça ces paroles fécondes en résultats sociaux: "Que celui, qui est le pre, mier parmi vous soit le serviteur des autres; et pour celle des gouvernés: "Rendez à Césat ce qui appartient à César." Plus tard, attaché à la croix, il dit aux rois, par son dévoûment: "Rois, (ou si vous voulez, présidents, mande taires des peuples,) je vous ai donné l'exem, ple, afin que vous fassiez commo j'ai fait. Mais aussi par son obéissance, il donnait aux peuples une leçon analogue. La consequence de ces enseignements, c'est que les gouvernants sont faits pour les gouvernés, et que style abrétient style chrétien leurs fonctions doivent s'appeler des charges. Mais une autre consequence egalement stricte, c'est que la subordination des administrés est le correlatif du dévoûment des administrants. Que les peuples et leurs chess aillent entendre ces doctrines aux pieds de la tribuna sacrée, et le prêire n'aura que

"Est-ce donc que je blame les illustres cessaire pour faire entendre la voix de l'Eglise pas le type de la perfection. On ne voit pas Unis. Leur ôter les droits civils et politiques ge à la liberté, sans doute. Mais ils ont de leur côté à consulter l'opportunité en les exer-

"Est-ce donc que je blâme le droit publio

devait nous arriver.

primer.

corps une prodigieuse quantité de Neige.

Neige qui continuait de tomber en abondance, d'aller à terre de très bonne heure.

Le trente, le mauvais tems nous obligea rent fort incommodés.

Le premier de Décembre les vents nous em-

tendres, et les larmes qui l'accompagnèrent au Sud-Ouest, nous mimes à la voile et fimes précaution fut inutile puisqu'il avait été brisé. ceau pour nous rétablir de la fatigue que nous étaient une espèce de pressentiment de ce qui assez de chemin. Vers midi, nous nous joignimes au canot afin de manger tous ensem- chacun de nous s'enveloppa dans sa couver- et ceux qui étaient en état de l'aider, travail-Treize se mirent dans le Canot, et vingt ble. Notre joie était extrême de voir le beau ture, et passa la nuit auprès du feu, a dix heu-Treize se mirent dans le Canot, et vingt de la conserve de la conserve du matin le tems se couvrit, la neige tom- tie de nos gens allèrent a la découverte du ba fort aboudemment insqu'en landemain et la conserve du matin le tems se couvrit, la neige tom- tie de nos gens allèrent a la découverte du sept dans la Chaloupe ; nous partines i après de trois lieues à en plus favorables à notre route ; mais cette ba fort abondamment jusqu'au lendemain, et canot, mais inutilement, et ce fut envain que midi et fimes ce jour la pres de trois fiedes a en plus de trois fiedes a la consternala rame, mais nous ne pumes toucher terre, et joie la data gard de la rame, mais nous ne pumes toucher terre, et joie la data gard de la rame, mais nous ne pumes toucher terre, et joie la data gard de la commodé que nous aima-nous fumes obligés de passer la nuit sur l'eau tion la plus affreuse. Après notre repas nous trouvames si fort incommodé que nous aima-pour en apprendre des nouvelles. La veille où nous endurames un froid qu'on ne peut ex- continuames à marcher. Le canot allait mieux mes mieux nous reposer au froid que dans que nous à la rame, mais à la voile nous avions l'eau. Le lendemain nous ne fimes peut être pas l'avantage sur lui, le vent s'était élevé vers le tant de chemin, mais nous couchaines à terre, soir et avait tant soit peu tourné, nous crumes et une partie de la nuit, il nous tomba sur le devoir tenir le large pour doubler une pointe que nous apercevions, et nous fimes signe au vint en côte où elle manqua d'être brisée, les occasion de prolonger notre vie. Le vingt-neuf nous eumes encore le vent canot de nous suivre, mais il se laissa aller à deux hommes qui étaient dedans s'éveillèrent, contraire, et nous fumes contraints par la terre, et nous le perdîmes de vue. Nous trou- et se mirent a crier de toutes leurs forces. Le trente, le manvais tems nous obligea puines la nous et la nous et le portaient a une disd'arrêter à neuf heures du matin, nous descendimes à terre, et fimes bon feu pour cuire
des nois dont plusieurs de nos gens se trouvédes nois dont plusieurs de nos gens se trouvédes nois dont plusieurs de nos gens se trouvéde nous jettions et le portaient a une distant avec la Mer, il fallut chercher un Havre,
de à ne pas désespérer de la Providence,
mais il n'y en avait pas.
Nous fumes donc
obligés de tenir le Large et de mettre nos
rendements au nous fit tant avec la Mer, il fallut chercher un Havre,
de à ne pas désespérer de la Providence,
mais il n'y en avait pas.
Nous fumes donc
obligés de tenir le Large et de mettre nos
rendements a se mettre en état
d'allet n'en eûmes de nouvelles qu'au printemps, si mes camarades n'avaient eu soin de trans-comme vous le verrez par suite de ma relation. porter a trois différentes fois ce qu'ils avaient vint tout à-coup eut bientôt fermé le jour le

Lorsque nons eumes mangé un peu de colle, avions essuyée. Dès le matin, le charpentier

Vers minuit, les vents devinrent si violens que notre chaloupe qui était à une fort petite fiter de tout, aussi la crainte de mourir de distance de terre, avant chassé sur son ancre, saim nous empêcha-t-elle de laisser aucune vâmes à cette pointe une mer affreuse, et quoi- nous y courumes aussitôt le Capitaine et moi. que le vent ne fut pas des plus forts nous ne Nous jettames a terre ce que nous pumes saupûmes la doubler qu'avec bien de la peine, et ver de notre équipage; les autres ramassaient après le tems se couvrit, et le vent augmen-annoncer notre état, chaque coup de vent semblait après avoir pris beaucoup d'eau cela nous fit ce que nous jettions et le portaient a une distant avec la Mer, il fallut chercher un Havre il y fut battu si cruellemet qu'il y périt, nous tout emporté ce que nous venions de sauver, voiles au vent pour nous soutenir. La nuit avait accordée que pour le servir, et je leur nous l'entre du mêtre nos rendre compte à Dieu d'une vie qu'il ne leur nous soutenir. La nuit avait accordée que pour le servir, et je leur nous l'être nous l'entre du mêtre nos rendre compte à Dieu d'une vie qu'il ne leur nous l'entre du mêtre nos rendre compte à Dieu d'une vie qu'il ne leur nous soutenir. La nuit avait accordée que pour le servir, et je leur nous l'entre nous rendre compte à Dieu d'une vie qu'il ne leur nous l'entre nous rendre compte à Dieu d'une vie qu'il ne leur nous l'entre nous leur nous soutenir. La nuit avait accordée que pour le servir ne leur nous soutenir nous soutenir nous avait accordée que pour le servir ne leur nous soutenir nous soutenir ne leur nous venient le leur nous soutenir ne leur nous soutenir ne leur nous soutenir ne leur nous soutenir ne leur ne leur nous soutenir ne leur nous soutenir ne leur Le premier de Décembre les vents nous em- n'en eumes de nouve le verrez par suite de ma relation. porter a trois différentes fois ce qu'ils avaient vint tout à coup eut bientôt fermé le jour, le première Cela ne sufficient de remettre à l'eau, et comme nous le verrez par suite de ma relation. Quand nous cames passé la pointe nous cru être en sureté des la première Cela ne suffi

lèrent à remettre les choses en état : une parde notre départ nous tuames deux renards qui nous aidèrent a manger nos provisions, dans une situation pareille a la notre, il fallait pro-

Le sept du mois, nous partimes dès la pointe du jour, avec un petit vent favorable qui nous fit faire assez de chemin; vers dix heures nous mangeames nos Renards ging heures. L'obscurité augmentait l'horreul de pression. L'obscurité augmentait l'horreul de la constant de l res nous mangeames nos Renards, cinq heures après le tems se couvrit. et le vent augment augme obligés de tenir le Large et de mettre nos rendre compte à Dieu d'une vie qu'il ne pour voiles au vent pour nous soutenir. La puit

tait a chaque minute, et notre chalouppe ayant été poussée violemment contre quelques tures, nous comment contre quelques tures, nous crumes que nous n'avions pas une heure à vivre.

Nous essayames pourtant, en jettant a la Mer une partie de ce qui chargeait la chalour pe, de retarder l'instant de notre perte, peine avions nous fini cet ouvrage, que nous trouvement nous trouvames environnés de glaces; cotre circonstance redoublait d'autant plus potre crainte, que car d'autant plus ment crainte, que ces glaces étaient furieusement agitées, et quelles se brisaient contre nous; je ne puis vous apprendre où elles nous pouts sèrent, mais je n'exagerrai point en vous disant que les divers que les divers mouvemens qui nous agitérent pendant cette muit pendant cette nuit sont audessus de toute ex-